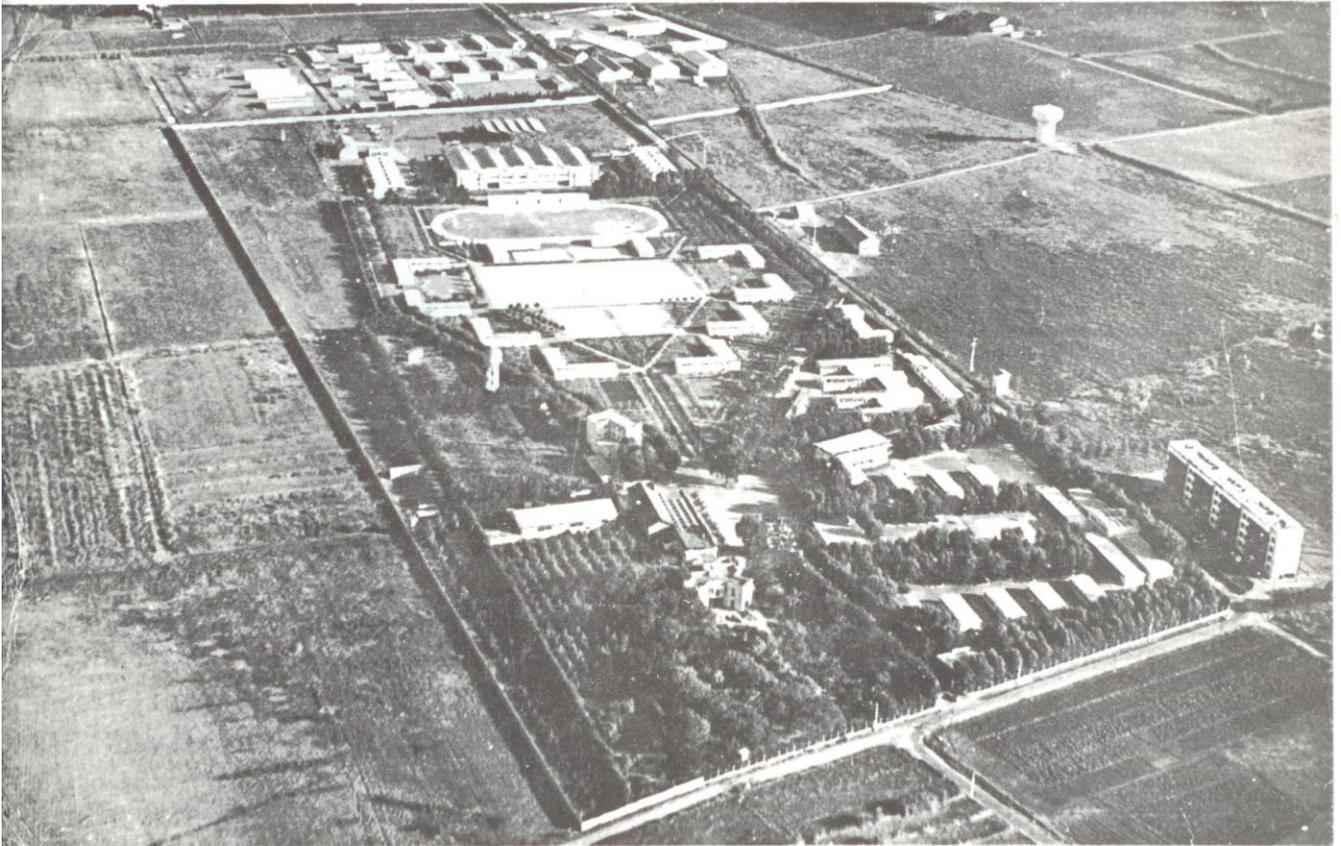




CAP MATIFOU



Journal des Anciens Elèves et des Personnels
de l'**ENPA**

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

PROMO 56-60



De haut en bas et de gauche à droite :

1. PULCRANO - ARBONA - ? - MICHAUD - ? - BOUDET - PEGUILHAN - PEREZ - SIGNES - TORRENS - BEAUSSIER - GAILLARD.
2. M. PAUCHET - ? - ? - ? - SECONDY - ? - ? - ? - ? - RIVOIRE - ? - FORESTIER.
3. BLACHERE - CANCIER - DE SOUZA - ROIG - M. BLANCHET - ? - COVILLOT - MAGNON - ?.

SOMMAIRE

- Vous reconnaissez-vous ?
- Editorial
- Soyons réalistes
- Communiqué du bureau central
- Faire renaître l'ENPA... Oui, mais !
- Sauve qui peut
- Les souterrains de Collioure
- Résultats et observations sur le questionnaire du journal N° 8
- L'ENPA à l'honneur
- Assemblée générale de Méjanas - Pentecôte 80
- Fendez-vous la pipe
- 2 tout 1 peu
- Additifs à l'annuaire

JOURNAL DES ANCIENS ÉLÈVES
ET DES PERSONNELS DE L'E.N.P.A.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc TALTAVULL

Garage Nicolas, Route de St-Cyr, 83150 Bandol

IMPRIMEUR

PAPETERIE MARSEILLAISE

1, impasse de Montbard, 13004 Marseille

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Luc SAID

309, route de Bandol, 83110 Sanary

Correspondance, cotisations et nouvelles adresses
à adresser à :

Roger CRISIAS

Villa Cheragas, 520, rue Curet-Bas
83140 SIX-FOURS

*Servi gratuitement
aux membres de l'Association*



LA FIN D'UN RÊVE...

Suite à l'éditorial du N° 8, intitulé "PÉDAGOGIE D'HIER ET DE DEMAIN", concernant l'espoir de voir renaître un jour, en métropole, cette pépinière de main-d'œuvre qualifiée, qu'était l'ENPA en Algérie, il apparaît, à la lumière de différentes opinions parmi lesquelles, celles du Général MARTIN, Président d'Honneur, et de certain membres du Bureau Central, que la création d'une ENPA en métropole, dans notre société actuelle, se heurterait à des difficultés de toutes natures, compte tenu de l'évolution de notre société en matière d'éducation.

— *"Le monde industrialisé actuel, qui nous rapproche de la guerre économique, fait ressurgir à nos yeux, les vertus classiques de l'Education". Ainsi s'exprime notre ministre de l'Education M. Christian BEULLAC, qui entend réhabiliter une certaine morale de l'Enseignement.*

— *"Le moment est venu, estime le ministre, de liquider le terrorisme doctrinal, qui, au cours des dix dernières années, a dénigré les valeurs de l'effort et l'émulation entre les individus".*

— *"Les adultes doivent aider les jeunes, à prendre eux-mêmes en charge une part de leur éducation, à acquérir le sens des responsabilités, à refuser la passivité et la mentalité d'assistés. Tous les laxismes engendrent fatalement les démissions". Ces phrases, que l'on pourrait croire directement tirées d'un discours ministériel, sont de Monsieur André HENRY (représentant de la FEN). Il poursuit : "Dans le contexte économique et technologique mondial, l'éducation est une nécessité vitale ; loin de redistribuer la pénurie en matière d'éducation, la FRANCE se doit pour résister et survivre, de promouvoir la formation, car une qualification professionnelle de valeur pour les jeunes, serait à la fois incitatrice de requalification des emplois et stimulatrice, face à la concurrence internationale".*

Hélas ! La sélection, la compétition, le souci du rendement intellectuel et manuel des élèves, ne seraient-ils pas considérés aujourd'hui, comme d'odieuses soumissions à l'idéologie bourgeoise ?

Quel que soit le sens de l'évolution de notre société, la pédagogie de demain, s'alignera obligatoirement sur celle d'hier, c'est-à-dire, sur le bon sens et le rétablissement des valeurs morales traditionnelles, qui, à travers l'histoire, ont fait, et feront toujours, la force des nations.

SOYONS RÉALISTES !

Dans le cadre de ma vie professionnelle, je participe à des "amphis" d'élèves ingénieurs, dans une école spécialisée, sur le sujet suivant : "La vie de l'ingénieur au sein de l'entreprise privée".

J'ai pu, à cette occasion, faire une enquête statistique sur un projet de création d'une école telle que l'ENPA.

La présentation du projet était un calque parfait des horaires et de la vie à l'intérieur de l'école que nous avions connue.

La question posée était la suivante : Si une école semblable à celle que je viens de vous présenter existait, souhaiteriez-vous en faire partie ?

Les réponses enregistrées ont été très décevantes. Sur trente réponses, 28 ont été négatives avec en majorité, les critiques suivantes :

- trop de discipline,
- trop d'heures de cours,
- manque de liberté.

Ce serait peut-être une erreur de généraliser une telle enquête, mais il est nécessaire d'en tenir compte et d'être réaliste. Il y a une évolution de la "société" qui n'engendre pas l'euphorie.

Y. GUILABERT
Promo 56-60

COMMUNIQUÉ DU BUREAU CENTRAL

Renseignements concernant l'A.G.
du dimanche 25 mai 1980

RAPPEL DES STATUTS

Aux termes de l'article 13, des statuts de l'Amicale, l'Assemblée Générale, comprend tous les membres inscrits. Elle se réunit au moins, une fois chaque année, ou chaque fois qu'elle est convoquée par le Bureau Central, ou à la demande du quart des membres au moins de l'Amicale.

L'ordre du jour est proposé par le Bureau Central, et réglé par le Conseil d'Administration. Le bureau de l'A.G. est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la situation financière et morale de l'Amicale.

Elle approuve les comptes de l'exercice, vote le budget de l'exercice et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Elle confère au C.A., ou à certains membres du B.C., toutes autorisations pour accomplir les opérations entrant dans le cadre de l'Amicale et pour lesquels les pouvoirs statutaires seraient insuffisants.

Elle délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour, par le Bureau Central, ou à la demande signée du quart des membres de l'Amicale, transmise au Président, 10 jours au moins avant la réunion.

Les convocations sont envoyées au moins 15 jours à l'avance, et indiquent l'ordre du jour.

Toutes les délibérations de l'A.G. annuelle, sont prises à main levée, et à la majorité absolue des membres présents. Le scrutin secret peut-être demandé, soit par le Conseil d'Administration, soit par le quart des membres présents.

DÉROULEMENT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'A.G.

- Ouverture de la séance à 10 h 30, par le Président d'Honneur, qui passe ensuite la parole au Président actif, pour résumer les faits saillants qui se sont déroulés dans le courant de l'année 79-80.

- Le Secrétaire, Directeur de Publication de "CAP-MATIFOU", expose les problèmes concernant le journal :

a. Augmentation des frais d'impression du journal, qui ont conduit le B.C. à supprimer sa parution pendant les grandes vacances d'été, par suite de l'ampleur grandissante de notre journal.

b. Augmentation des frais d'impression de l'annuaire, due au nombre croissant des adhérents.

- Le Trésorier présente son rapport financier.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vingt et un membres sont candidats au C.A., répartis en trois listes de sept membres par région. Le vote est à main levée.

ÉLECTION DU BUREAU CENTRAL PAR LE C.A.

L'A.G. examine ensuite les questions portées à l'ordre du jour.

a. Remboursement des frais de déplacement des membres du C.A., qui doivent se rendre dans une région, autre que la leur, pour assister à une réunion.

b. Augmentation éventuelle de la cotisation pour 1981.

c. Location d'une machine automatique à timbrer pour faciliter l'envoi du journal.

d. Suppression des bureaux régionaux.

Vous êtes membre de l'Amicale, le B.C. vous serait très obligé de bien vouloir participer personnellement à cette réunion de l'A.G.

En cas d'empêchement, vous trouverez ci-joint, un pouvoir qu'il vous suffira de renvoyer au Président, dûment signé par vos soins.

Il n'est prévu aucune limitation du nombre de pouvoirs par mandataire. La présence du tiers de ses membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Nous sommes persuadés que nous pouvons compter sur votre aimable concours.

Avec l'espoir de vous revoir et d'évoquer ensemble le souvenir de "MATIFOU", croyez, chers amis, en nos sentiments très cordiaux.

Le Président
R. CRISIAS



FAIRE RENAITRE L'ENPA... OUI MAIS !...

Le journal N° 8 de décembre 79, comportait un article, en éditorial, de Monsieur R. CRISIAS intitulé "Pédagogie d'hier et de demain".

Je ne suis pas un littéraire et pourtant, j'éprouve le besoin d'y répondre.

Oui ! Il me faut répondre à ce cri du cœur, à cet avertissement, à cet élan, à cette recherche, bref à tout ce qui fait vivre notre amicale.

Je n'engage que moi dans cette prose...

J'accueille, avec une profonde émotion — et j'ai besoin de le dire — l'idée de faire renaître un jour notre école.

Cette idée ne demande qu'à mûrir, qu'à s'épanouir.

Cette idée est à retenir et à affirmer pour que l'effort et le goût du travail bien fait reviennent dans notre système éducatif.

Je suis un ancien de la promotion 52-56.

Je suis devenu un enseignant, chargé de cours dans le secondaire et le supérieur.

Je suis, du moins je le crois, bien placé pour établir un bilan.

Je me pose, et, je vous pose même une question.

Où étions-nous ? Que sont-ils ?

Nous ! Nous étions internes, conscients de nos problèmes (personnels et familiaux) tantôt solidaires, tantôt avertis, meurtris parfois. Malgré cela, nous étions heureux de faire partie d'un système éducatif que nous avions voulu, en passant les épreuves du concours d'entrée. Nous étions aussi, hélas, malmenés par tout ce qui a fait notre motif de départ, laissant là-bas des années de notre vie, et notre école.

Chacun de nous s'est parfois révolté. Frustrés, nous étions parfois. Pour un rien l'adolescent se heurte... Il fallait que ça éclate. Il suffisait parfois d'un cri poussé dans les rangs, au réfectoire, au dortoir... Il fallait que ça passe, et, ça passait.

Pourtant, ni notre semaine chargée, ni nos avertissements et consignes, ni, tous les accrocs de notre vie au cap n'ont pu altérer l'"Esprit de l'école". Après plus de 25 ans, c'est toujours intact.

Comment effacer de notre mémoire cette scène d'un début d'après-midi de cours de la 2^e TI-b. Nous n'avions pas de clé pour assurer l'entrée en cours de Français. Un cri, poussé par je ne sais qui : "Sa mère à celui qui passe pas par la Fenêtre". Le cours, faut-il vous préciser s'est fait dans les minutes suivantes, très normalement nous

avions des détails sur Alcofribas Nasier dit François Rabelais. (En restant dans le vague, j'ai tenu au secret les noms de mon professeur, devenu depuis "TRAIN-TRAIN L'ALPINISTE" et de mon Collègue Félix, qui était de SAFI...).

Et eux, que sont-ils ? (Je veux parler de mes élèves actuels).

C'est bien, la pédagogie d'hier et d'aujourd'hui, avec ses lacunes, ses ambiances, ses allègements de programmes...

L'élève, qu'est-il devenu ?

Est-il devenu ce qu'il est, sachant qu'un industriel ne voudra pas de lui... Ou bien, est-ce que l'industriel n'en veut pas parce qu'il est comme ça...

Le malaise est là, présent tous les jours et, à toutes les informations. Le malaise est évident.

Demain y aura-t-il seulement une pédagogie ? Comment préparer quelqu'un à ne rien faire ?

Il fallait 2.400 heures de formation à un élève de l'école pour devenir un technicien dans une spécialité. Il faut donner aujourd'hui 800 heures de formation pluridisciplinaire pour former un technicien.

C'est pourquoi j'ai débuté ces quelques lignes par un OUI MAIS...

Faire renaître l'ENPA, OUI MAIS avec une reconduction des programmes, des horaires et des emplois du temps. J'ai quelques cours que je garde précieusement : Monsieur Virello peut en être fier...

Croyez-moi, ça n'est pas revenir à une situation dépassée que de vouloir donner à la France une main-d'œuvre et des cadres dont elle a besoin.

Les anciens de l'ENPA savent réfléchir et exécuter.

La preuve de ce que je dis se trouve dans l'annuaire des anciens de l'Ecole.

Reconstruisons l'ENPA avec ses mêmes statuts, ses mêmes programmes, ses mêmes spécialités. Reconstruisons l'ENPA avec ses personnels et ses professeurs. En cherchant bien, et peu... on doit même "retrouver" des anciens professeurs qui sont toujours en activité, et, des anciens élèves devenus professeurs...

Pour terminer, je préfère modifier le début en remplaçant :

"FAIRE RENAITRE L'ENPA"

par

"SAUVONS L'ENPA"

René ROBEIN
Promo 52-56

SAUVE QUI PEUT

En ce temps-là...

Rassurez-vous, ce n'est pas un plagiat d'Évangile.

En ce temps-là, disais-je, le samedi après-midi était le jour de distribution des "perms" à ceux qui avaient été bien sages et bien notés. Car, eh oui ! un zéro ou à plus forte raison un zéro pointé asséné en particulier par M. THOMAS "le boucher", prof de maths, vous réservait pour l'après-midi du dimanche une colle en salle de permanence. Bon ! Revenons au sujet.

Après avoir récupéré les permissions tant souhaitées à la surveillance générale, pour nous habiller, préparer notre valise et être à l'heure pour embarquer dans le bus — pardon ! dans le camion et sa remorque — qui nous emmenait jusqu'à Maison Carrée.

Dans ce dortoir, en plus des permissionnaires, ceux qui, collés ou n'ayant pas de correspondants, vauaient à quelques menus travaux d'entretien courant, deux élèves se distinguaient par leur engouement pour la chimie, la photographie et l'armement. C'est ainsi que LACOTE et MAURIEGE dit "Lunettes" étaient au milieu du dortoir et s'efforçaient de désosser une caisse de

roquettes récupérées sur la plage toute proche. Le surveillant général vint à passer par là. J'ai nommé M. ARESKI dit "Azrine".

Quelle ne fut sa surprise et sa crainte devant une telle imprudence ou inconscience ! Aussi ne tarda-t-il pas à faire évacuer tous les présents du dortoir, lui en tête, laissant nos deux artificiers à leur passion.

Il ne se passa rien de grave, cependant nos deux amis avaient sans y penser, trouvé l'art et la manière d'interdire un dortoir à un surveillant, fût-il général.

Nos deux amis avaient entre autres, à leur actif :

- l'emprunt d'une Jeep à l'armée américaine ;
- le dynamitage d'un palmier dans la cour de l'école ;

- et d'autres nombreux exploits.

GIRARD Jean, Promo 44/48

PS. — "Lunettes", qu'es-tu devenu ?

Nous aimerions bien connaître la suite des exploits du dynamitage du palmier.

Lequel de cette promo aura le courage de nous l'écrire ?

LES SOUTERRAINS DE COLLIOURE

Il est des histoires drôles mais purement imaginaires. Celle que je vais vous livrer est tirée d'un fait réel et son déroulement s'est passé tel que je vais vous le décrire, sans essayer de romancer la moindre phrase. Les copains qui ont participé à cette aventure s'y retrouveront et certifieront l'authenticité de ce récit.

Juillet 1951 : Pour ma promotion, c'était la quille. Quatre années passées à l'ENPA, la réussite aux examens, la joie du départ en vacances, mais surtout, ce qui nous rendait encore plus heureux était un voyage de fin d'études en France métropolitaine que la plupart d'entre nous ne connaissions pas.

L'organisateur de ce voyage était un jeune professeur de physique, Monsieur LAINIEL (je pense avoir écrit correctement son nom) qui nous avait inscrit aux Auberges de Jeunesse pour nos étapes de repos. Il avait décidé que nous visiterions les Pyrénées-Orientales. C'était, à l'époque, une aventure, car nos budgets étant très limités, nous devions faire la majeure partie du trajet à pied.

C'est ainsi que nous avons pris l'*El Djezair* et avons débarqué à Port-Vendres, émerveillés de toucher la terre française, dont on nous avait fait tant d'éloges. Après avoir effectué 10 jours de marche dans les différents sites de cette partie des Pyrénées, nous nous sommes arrêtés dans un des plus beaux villages de ce pays : Collioure, petit port de pêche à la sardine, qui n'était à l'époque pas touché par le tourisme. Il faisait bon se prome-



ner dans les ruelles du vieux village de pêcheurs. On sentait à chaque porte entrouverte les odeurs appétissantes de la soupe de poissons qui s'en dégageaient.

L'Auberge de Jeunesse où nous devions passer la nuit n'était autre que le Château des Templiers qui dominait le village et couvrait de son ombre une petite arène où les habitants assistaient parfois à des courses de taureaux.

J'avais été impressionné par la construction de ce château dont chaque pierre était une œuvre d'art. Les assemblages des dalles étaient faits de queues d'aronde et le tout scellé au plomb fondu. Combien d'heures avaient dû passer ces tailleurs de pierres pour former un aussi bel édifice ? C'est ainsi que je partis à la recherche d'autres curiosités. En poussant une porte grinçante, je découvris

un escalier qui semblait s'enfoncer dans les profondeurs du château. J'appelai 2 copains et en peu de temps, armés de lampes électriques, nous nous trouvions en présence de souterrains qui devaient conduire à l'époque, à des oubliettes ou servir de passage secret. Des escaliers en colimaçon, sans garde-corps, menaient à un tunnel qui débouchait sur une salle demi-sphérique d'où partaient 2 autres galeries qui s'enfonçaient dans les entrailles de la forteresse. Le plafond de ces souterrains était tapissé de milliers de chauve-souris agglutinées par grappes. Les éclairs de nos lampes se reflétaient sur leurs petits yeux et cette infinité de minuscules points lumineux formait un spectacle impressionnant. L'odeur moite de la moisissure donnait à ce désor un aspect très proche des films d'épouvante. Pas très confiants, nous sommes remontés pour informer les copains de notre découverte.

Avec nos 20 ans et la soif d'aventure, les 19 qui formions l'équipe étions d'accord pour visiter ces lieux sinistres. S'était joint à notre groupe, un Belge nommé Johnny RASPOET. Il visitait la région et avait trouvé notre équipe si sympathique qu'il avait fraternisé. N'ayez crainte, ce n'est pas une histoire belge que je vous raconte, car elle aurait perdu toute sa valeur tant ce garçon était intelligent, éveillé et toujours à la recherche de bonnes blagues. Il parlait l'anglais aussi bien que le français qui me faisait regretter mon indiscipline aux cours de M. LAMOINE. Nous nous équipions pour le départ, lorsque nous avons vu arriver un groupe d'étudiants anglais. De vrais Anglais !!! Costume, sac au dos, dents en avant, ils parcouraient ainsi la France à la recherche de coins pittoresques. Ils ne pensaient pas, les pauvres, qu'avec ce terrible Belge, ils allaient connaître une des plus belles frayeurs de leur vie.

— Dis, Marc ! me dit Johnny, si l'on emmenait les Anglais avec nous, nous pourrions leur foutre la trouille, eux qui ont si peur des fantômes. J'ai dans mon sac un petit feu d'artifice que l'on pourrait leur allumer à l'intérieur du souterrain.

J'ai toujours été partisan de ce que l'on appelle "les tours de zouave" et j'ai de suite été d'accord sur ce projet.

C'est ainsi que grâce à sa connaissance de la langue anglaise, il a pu décider les Britanniques à se joindre à nous. Nous voilà lancés dans la grande aventure.

Le souterrain était si sombre que nous nous tenions par la taille à la queue-leu-leu. Nos petites lampes n'arrivaient, de leur faible lueur, qu'à éclairer les pieds de ceux qui les tenaient. Nous marchions à l'aveuglette. En tête du groupe, Armand, en prenant l'intonation d'un guide, racontait toutes sortes de sornettes sur la vie sexuelle de Marie-Antoinette dont je ne peux malheureusement pas vous donner de détails. Les Anglais qui ne comprenaient pas un traître mot de français, répétaient inlassablement « Yes ! Yes ! ». Mais nous, avions les larmes aux yeux de rire tant les sottises débitées étaient grosses. Par moments, pour mettre un peu d'ambiance, le groupe s'arrêtait et dans le calme s'élevait du fond du souterrain, un cri d'épouvante long et lugubre qui avait pour but d'effrayer les anglo-saxons. Je vous prie de croire que l'effet était concluant car je sentais les doigts de l'Anglais qui était placé derrière moi serrer de peur ma taille.



Arrivés dans la salle, je demande à Armand de conduire tout le monde vers les autres galeries et reste seul avec Johnny qui me passe son fameux feu d'artifice. J'étais un peu inquiet par sa forme. Je pensais que ce cylindre surmonté d'une mèche n'était autre qu'un feu de bengale bien connu aux fêtes de village mais celui-ci me paraissait bien plus allongé et me laissait un peu perplexe. Ma foi ! Pourquoi en Belgique auraient-ils la même forme qu'en France ? J'allume la mèche, elle s'enflamme, grésille, diminue d'intensité et s'éteint. Il ne reste plus qu'une petite braise que j'active en soufflant. C'est reparti et je pose mon feu de bengale à terre et attend impatiemment la lueur bleue ou rouge qui s'en dégagerait. A la place, une formidable explosion, un bruit de tonnerre qui nous secoue, un cataclysme. Il semble que tout s'écroule, des fusées multicolores gerbent et ricochent sur les murs passant au ras de ma tête ou fusan vers mes jambes. Les chauves-souris, par l'explosion, se sont décrochées du plafond et volent autour de moi, je sens le frôlement de leurs ailes et une s'accroche à mon visage. Je la rejette d'un large geste. Dans le noir absolu, les Anglais affolés remontent en courant vers la sortie. Au passage, ils me jettent à terre et me piétinent. J'entends leurs pas précipités sonner sur les marches de pierre et s'éloigner vers la sortie. Le calme revenu, je cherche ma lampe. Elle éclaire faiblement tant la pièce est enfumée. J'appelle Johnny, pas de réponse. J'entends comme un râle, je m'approche et je trouve mon Belge écroulé, manquant de souffle tant il riait. Je lui demande la provenance de ce feu d'artifice. Il me répond qu'à Perpignan, il avait planté sa tente sur un terrain proche du lieu où se déroulait le feu d'artifice du 14 juillet. Il avait entendu quelque chose tomber et avait récupéré ce pétard qui n'avait pas fonctionné.

Nous sommes remontés à la surface et avons retrouvé les Anglais dont les traits tirés et pâles montraient bien que nous avions réussi l'effet que nous espérions. Ils "juraient mais un peu tard, qu'on ne les reprendraient plus".

Il m'arrive souvent de raconter cet exploit et souvent j'essaie d'envisager ce qui aurait pu se passer si l'explosion avait été plus forte ou les souterrains moins résistants. Il y aurait eu, dans ce cas, un fait divers qui aurait tenu la manchette des journaux et les enquêteurs se seraient toujours demandé ce qui était la cause de l'éboulement des souterrains de Collioure.

RÉSULTATS ET OBSERVATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE DU JOURNAL N° 8

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de Toulon, le 25 juin 1979, il avait été décidé qu'un questionnaire porterait sur 2 points et serait distribué avec le journal n° 8.

1. Approuvez-vous le projet de demande de valorisation au ministère de l'Education nationale, du diplôme d'élève breveté de l'ENPA ?

2. Etes-vous d'accord pour un prélèvement automatique du montant de la cotisation annuelle sur votre compte bancaire ou CCP ?

Si quelques "anciens" n'ont pas daigné nous retourner l'imprimé, nous avons eu tout de même 154 réponses qui ont donné les résultats suivants :

Question n° 1

J'approuve	152
Je n'approuve pas	0
Sans opinion	1
Indifférent	1
	<hr/>
	154

Question n° 2

D'accord	65
Pas d'accord	85
Sans opinion	4
	<hr/>
	154

Devant le succès de la question n° 1, nous ne pouvons que continuer une action auprès des personnes intéressées afin qu'elle aboutisse à un résultat positif. **Nous demandons donc à tous ceux qui seraient directement intéressés par cette valorisation de nous le faire savoir rapidement de façon à appuyer leur revendication.**

La question n° 2 n'a pas eu la faveur que nous escomptions, puisque les "pas d'accord" l'ont emporté. Par compte, il semble que les adhérents ont compris la nécessité de régler tout de suite leur cotisation. Un peu plus de la moitié des adhésions a été couverte dans les 2 premiers mois de l'année. Bien qu'il reste encore 220 retardataires, nous considérons cela comme un succès. Si nous prenons conscience que la vie de l'Amicale ne dépend que de la bonne volonté de chacun, il sera inutile de faire un prélèvement automatique. Le Bureau central décidera et nous vous informerons en temps voulu.

Le questionnaire a été suivi de nombreuses observations. Nous les avons toutes notées et nous vous les communiquons en essayant de répondre objectivement aux plus pertinentes.

Liste des observations

M. L'Ingénieur Général MARTIN
36, rue Penthivère. 75008 Paris.

J'approuve la première proposition aux conditions suivantes :

1° que cette valorisation intéresse plus de 5 ou 6 anciens ;

2° que si on me demande de faire la démarche, un dossier bien étoffé soit préparé à l'avance.

M. MALATERRE Raoul
23, avenue Gallin, 06000 Nice

J'approuve sous réserve de l'étude objective et serrée à laquelle je procède présentement. Conclusion sous huitaine.

BELTRA Sylvère
Le Mont-Lusigny, 13230 Chevagnes.

En ce qui me concerne, que ce diplôme soit valorisé ou non, je ne vois pas ce que cela m'apportera. A une autre échelle, il a autant d'importance que mon C.E.P. ou mon B.E.P.C. Il est possible par contre que ce ne soit pas le cas de certains de mes collègues. Je ne veux pas influencer les résultats du sondage. Je donne d'ores et déjà mon accord à la solution qui sera adoptée.

SOLBES Yves
10, square Lulli. 78330 Fontenay-le-Fleury.

Je pense que la valorisation vient un peu tard. Quant au prélèvement automatique, je ne pense pas que toutes les banques acceptent. En revanche, si vous mettiez au bas d'une page du journal un imprimé à découper et à compléter rappelant la cotisation ?

MAURICE Jean-Claude
Ilot des Aspres. 13330 Péliassane

La valorisation du diplôme au ministère de l'E.N. est une action que j'ai tentée en 1967, suite à la demande de ma société de bien vouloir fournir une équivalence de notre diplôme pour qu'il me soit possible d'être aligné sur les techniciens ENP auxquels je désirais être rattaché. Cette tentative s'est soldée par un échec puisqu'il m'a été répondu que l'école n'avait aucun lien avec l'EN et bénéficiait d'un statut particulier pour les besoins des services techniques et industriels de l'air. Ce serait une excellente chose de mener à bien ce projet.

WILLERS Michel
46, avenue Canerot, 64230 Lescar.

Je suis absolument persuadé que la valorisation du diplôme d'élève breveté du ministère de l'E.N. servira un bon nombre d'anciens élèves et principalement les dernières promotions de l'ENPA.

SEGUI Emile.
10, rue du Castagnet. 64140 Billère.

Quoique d'accord pour le prélèvement automatique, je pense qu'il ne permet pas de moduler le montant de la cotisation entre 50 et 100 F comme signalé dans le dernier journal.

BIANCARELLI Jean-Baptiste
Les Lièges de Palombaggia. 20137 Porto-Vecchio.

La société France-Intec, 43, rue Décamps, Paris 16°, tél. (1) 870.29.65 - 504.72.21 - 504.25.90, est une société nationale des ENP-BTS-DUT (association française de technologie reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922) peut, je pense, appuyer notre association pour

demander la valorisation du diplôme de l'ENPA et donner tous les renseignements utiles pour obtenir la carte d'Ingénieur Technicien en faisant bien attention de ne pas nous présenter comme une association rivale susceptible de lui enlever des adhérents.

SEBASTIEN Edgard
Villa "La Garrigue", chemin du Collet, OPIO
06650 Le Rouret.

Je vous signale qu'en Algérie, le diplôme de l'ENPA donnait accès au poste d'agent technique dans les sociétés de pétrole telles que CFPA ou SN REPAL (actuelle SONATRACH).

BENTOLILA Marcel
19, rue Gabriel-Péri, 92320 Châtillon/Bagneux.

Pas d'accord pour prélèvement automatique, car cela engendrerait des frais supplémentaires. Le chèque est fait une fois par an.

BRANCAZ Pierre
6, rue des Hortensias. 63670 Le Cendre.

Il est simple d'établir un chèque par an.

GOMEZ Germain
Les Heures Claires B. 17, rue Gal-Saramito.
06300 Nice.

Je pense que la solution du cachet apposé sur le journal est bonne.

GUIMONET Jacques
15, rue de la Fontaine des Joncs. 91380 Chilly-Mazarin.

Je pense que le tampon "Vous n'avez pas payé votre cotisation" apposé sur le journal de décembre 79 et relatif à la cotisation 1980 manque sérieusement de tact. Certes, les adhérents doivent payer leur cotisation et il faut rappeler à l'ordre les retardataires, mais nous n'en sommes pas encore à payer la cotisation d'avance. J'ai trouvé cela très maladroit.

CARLE Jean-Claude.
Immeuble TDF. Avenue Giacobbi. 20200 Bastia.

En ce qui concerne le prélèvement automatique, je pense que cette solution extrême serait assez navrante.

VIGIER Jean-Claude
29, Clos Nollet. 91200 Athis-Mons.

Si cela devait se faire, j'aurais aimé malgré le temps qui s'est écoulé depuis mon départ de l'ENPA, avoir un diplôme d'Elève Breveté de l'ENPA, et avec fierté en plus. Avec les événements que nous avons tous connus, beaucoup de camarades ont dû l'égarer et malheureusement, j'en suis.

Je pense qu'avec un peu de bonne volonté de la part de chacun, la solution du prélèvement automatique ne devrait pas s'imposer. Une signature sur un chèque une fois l'an, c'est bien peu de choses quand on pense au réel plaisir que l'on a en retrouvant cette grande famille qu'est l'ENPA.

MEUNIER Pierre-François
72, quai de la Loire. 75019 Paris.

Pourquoi ne pas utiliser seulement le titre "Ecole de l'Air de Cap Matifou" avec valorisation du diplôme "Brevet" (Etudes normales). Vu le niveau de l'école qui se distinguait de certaines écoles de par la formation d'ingénieurs et était d'un niveau nettement supérieur à Rochefort (d'où nos ennuis avec des militaires de carrière lors du service militaire).

Pour prélèvement automatique : Que se passera-t-il si la majorité n'est plus celle que vous souhaitez et si le bureau directeur... Bon, c'est à nous de jouer pour que l'association aille dans le bon sens.

PARABIS Robert
Palais Lutécia. 06500 Menton.

Le retard inexcusable d'une année dans le paiement de ma cotisation me fait trouver une solution. Retard de 6 mois : versement de 1,5 cotisation ; retard de 1 an : versement de 2 cotisations, d'où mon chèque de 150 F : 1 année 79 + 1 année 80 + 1 an d'amende.

CAMINADE Robert
Je n'approuve pas la demande de création d'une école similaire à l'ENPA en France. Son principe était de pourvoir les AIA d'une main-d'œuvre qualifiée apte à évoluer rapidement et disciplinée. Ces AIA ont été pour beaucoup de véritables bagnes avec leurs gardes-chiourme. Je leur ai donné le meilleur de moi-même. J'en ai encore mal au ventre quand je pense à la manière dont on nous traitait. C'est peut-être pour cela qu'il y a tant d'absents sur notre annuaire. Je suggère pour l'avenir que l'on recherche dans le midi une maison de retraite qui permettrait aux plus isolés de finir gaiement dans une communauté fraternelle.

GATTO Vincent
5, allée des Glycines, 92260 Fontenay-aux-Roses.
J'estime que les cours des écoles d'ingénieurs "BREGUET" ou "VIOLET" de Paris ne sont pas supérieurs à ceux reçus à l'ENPA.

Questions posées au bureau :

1° peut-on savoir quelle orientation a été donnée en Algérie à notre école ?

2° suivant cette orientation, doit-on faire savoir à la Direction de l'école l'existence de notre association ?

MIRALLES Christian
67, chemin de la Butte. 31400 Toulouse.

Un appel de cotisation à l'époque du paiement serait souhaitable. L'oubli involontaire de versement est souvent dû à l'imprécision de l'époque. Cet appel pourrait apparaître lors du dernier bulletin de l'année en cours (ou au 4^e trimestre).

MAZELLA Michel
Le Basté D5, St-Pierre d'Irube. 64100 Bayonne

L'idée de création d'une école comme celle de Matifou me paraît excellente. En développant les centres existants de Villebon et La Tresne, on pourrait former des ouvriers aéronautiques hautement qualifiés, des techniciens et techniciens supérieurs qui seront toujours recherchés.

GIRARD Jean
10, rue S.-Basch. 91700 Ste-Geneviève-des-Bois.

Je pense que le prélèvement automatique risque de faire diminuer la rentrée des cotisations car il faut que l'intéressé donne pouvoir à sa banque. Compte tenu de la négligence d'un grand nombre d'adhérents, il n'est pas sûr qu'ils fassent cette démarche indispensable auprès de leur banque.

FRANCO Fernand
2, allées de la Naspe. 31770 Colomiers.

Je pense que pour un chèque par an il n'est pas indispensable de remplir une formule de prélève-

ment automatique et qu'avec un peu de bonne volonté, le problème des cotisations ne devrait pas se poser.

DAUDÉ André

4, rue des Ecoles. 91120 Palaiseau.

Il faut prévenir dans le numéro du journal précédant la fin de l'année, de la date du paiement et du montant de la cotisation.

PARABIS Marcel

1, Domaine du Château. 91380 Chilly-Mazarin.

A quoi servirait à présent cette valorisation, 20 et 30 ans après avoir obtenu le diplôme. Je ne suis pas d'accord pour le prélèvement automatique afin d'avoir un contact écrit une fois par an.

ROIG André.

44, rue Auguste-Poullain, 93200 St-Denis.

Je pense qu'il est aussi simple d'envoyer 1 fois par an un chèque au nom de l'Amicale. Il suffit d'y penser, bien sûr, mais le cachet rappel est une excellente formule. Merci d'y avoir pensé.

MARANDAT Max.

Murviel-les-Montpellier. 34570 Pignan.

Pour un chèque par an, je ne pense pas que le prélèvement automatique soit nécessaire.

LEONARDI Charly

Le Verger. Avenue A.-Briand. 34270 Castelnaule-Lez.

Je préfère établir les chèques afin de faciliter le contrôle de mes dépenses et d'avoir la liberté de régler à ma convenance. Croyez toutefois que je n'oublierai pas ma cotisation.

GAROT Pierre

Résidence El Biar B1. 1557, rue J.-Kennedy. 83140 Six-Fours.

Je ne peux pas m'engager à accepter le prélèvement automatique de la cotisation annuelle sans savoir si cette cotisation ne sera pas d'un montant exagéré dans l'avenir.

MARTEL Maurice

15, rue Alain-Fournier. 30100 Alès.

Je ne pense pas qu'un prélèvement automatique soit utile pour la cotisation annuelle, surtout si elle entraîne des frais.

HUGLE Arnaud

8-10, rue des Morillons. 75015 Paris.

Pour instituer un prélèvement automatique, il serait souhaitable de ne pas ajouter de frais supplémentaires. Pour cela, il faudrait qu'ils soient amortis dans la cotisation et d'autre part que la notion de minimum et maximum disparaisse. Exemple: versements libres, mini 50 F, maxi 100 F. Prélèvement automatique: 75 ou 80 F.

FLECHE Marcel

4, parc d'Ardenay. 91120 Palaiseau.

J'approuve la valorisation du diplôme dans la limite où cela pourrait servir à des camarades et dans la perspective où cela permettrait à certains de valoriser le temps passé à l'école en ancienneté. Par contre, je trouve qu'il serait très utile que l'amicale des anciens élèves soit titulaire d'un CCP ce qui faciliterait les opérations en permettant de faire un virement postal directement.

PIRIS Alain

14 bis, montagne des Glaises. 91100 Corbeil.

D'accord avec Philippe Malaterre. Si l'on tient à

ce que notre amicale vive, il appartient à tous d'en faire l'effort. Le prélèvement automatique serait une de ces facilités où chacun aurait le sentiment du devoir accompli, sans plus. Un chèque à signer, une adresse... ce n'est pas le monde!

MIRABELLO Claude

52, allée des Oliviers. 13700 Marignane.

Vouloir tenter de faire valoriser le diplôme de l'ENPA par le ministre de l'Education Nationale paraît pour le moins curieux alors que le ministère de tutelle de l'ENPA n'a pas encore réglé le problème de titularisation des "Anciens" employés dans ce ministère et encore agents sur contrat après 30 ans de service.

GONSON Raymond

5, rue St-Exupéry. 13700 Marignane

Pas d'accord pour règlement automatique. C'est un principe général qui me concerne, mais je tâcherai de ne pas avoir de retard. Bravo pour tout et meilleurs vœux 80 à l'association.

CHAUVET Henri

3, rue de l'Orme. 77330 Ozoir-la-Ferrière

Le libellé d'un chèque peut prendre 2 minutes. Deux minutes par an, c'est si peu quand ce sont 2 minutes pour l'amitié. Pourquoi s'en priver?

Réponses au Questionnaire

— Nous remercions à l'avance Monsieur l'Ingénieur Général MARTIN de l'appui qu'il s'engage à nous fournir sur la validation du diplôme.

— BELTRA Sylvère étonne par ses propos. Pense-t-il vraiment qu'avec un CEP ou un BEPC, il aurait pu accéder au poste de Chef du Personnel? L'ENPA, par la valeur de son enseignement, a ouvert les portes à des situations fort honorables (l'annuaire en donne la preuve).

— Il est vrai, SOLBES, que la valorisation vient un peu tard. Elle aurait été certainement proposée plus tôt si nous n'avions pas connu des événements dramatiques. Il a fallu près de 15 ans pour que nous pensions à nous regrouper et recommencer à parler de l'ENPA.

— Un certain nombre d'adhérents nous ont donné les raisons de leur réticence au prélèvement automatique et nous les comprenons. Il est simple d'établir un chèque par an, c'est vrai. Pourtant que Crisias a dû à maintes reprises, l'année dernière, rappeler à l'ordre les retardataires. Nous avons bien compris que c'était tout simplement de la négligence. L'annotation amusante de PARABIS en est la preuve.

— Merci à BIANCARELLI des renseignements fournis sur la Sté France-Intec. Avec ceux de PONS Christian qui nous les avait notés il y a quelque temps, nous verrons ce qu'il y a lieu de faire.

— Le cachet a été approuvé par certains et a déplu à d'autres (l'ami GUIMONET nous en a fait une sévère remarque). Par ce procédé, nous n'avons pas voulu froisser votre susceptibilité. Il a été conçu uniquement pour rappeler aux adhérents qu'ils devaient s'acquitter de leur cotisation et remplacer, par le journal, une correspondance

onéreuse. Il a été apposé sur le journal de décembre 79, parce que celui-ci paraissait en janvier 1980, date à laquelle la cotisation devait être payée, sinon tout était reporté de 4 mois. Le fonctionnement de l'Amicale donne à la poignée de volontaires qui s'en occupent bénévolement, une très lourde tâche et particulièrement à M. CRI-SIAS qui, bien que malade, se donne entièrement à notre association. Il faut trouver des solutions efficaces, le cachet en est une et nous continuerons à œuvrer dans ce sens puisque nous avons eu de bons résultats.

— Nous contacterons M. MALATERRE en faveur de VIGIER.

— MEUNIER a raison. Malheureusement, l'ENPA Cap Matifou est inconnue en métropole.

— L'amertume de CAMINADE est bien légitime. Les jeunes loups de l'ENPA lâchés dans les AIA ne pouvaient que gêner une certaine maîtrise qui craignait pour sa promotion. Bien des anciens élèves ont souffert de brimades venant de chefs d'équipe, contremaîtres, etc., mais il faut tout de même reconnaître qu'ils n'étaient pas majoritaires. De toute façon, l'école n'y était pour rien et a permis, au contraire, à ceux qui se sentaient mal

à l'aise dans les AIA, de s'épanouir dans d'autres établissements.

— Les questions de GATTO semblent embrouillées. Ne pourrait-il pas nous les présenter plus clairement ?

— Pour répondre à PARABIS Marcel, nous dirons que si la majorité d'entre nous a aujourd'hui une situation bien assise, qui ne nécessite plus l'appui d'un diplôme, il n'en reste pas moins vrai que certains de nos camarades seraient heureux d'être promotionnés grâce à la valorisation en question. Les observations pertinentes de MAURICE et MIRABELLO en sont la preuve.

— Pour conclure, la remarque de CHAUVET, qui est excellente :

« Deux minutes par an, c'est si peu quand ce sont 2 minutes pour l'amitié ».

Cette rubrique est intéressante et doit continuer dans les journaux prochains.

Posez-nous des questions, nous tenterons d'y répondre.

Ce journal est le vôtre, il est naturel qu'un dialogue s'établisse entre nous.

TALTAVULL. Promo 47/51.

L'ENPA A L'HONNEUR

Un grand nombre d'anciens de l'ENPA ont su par leur travail et leurs qualités, trouver des emplois et des promotions qui sortent du commun.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'accrocher à notre tableau d'honneur, les noms de :



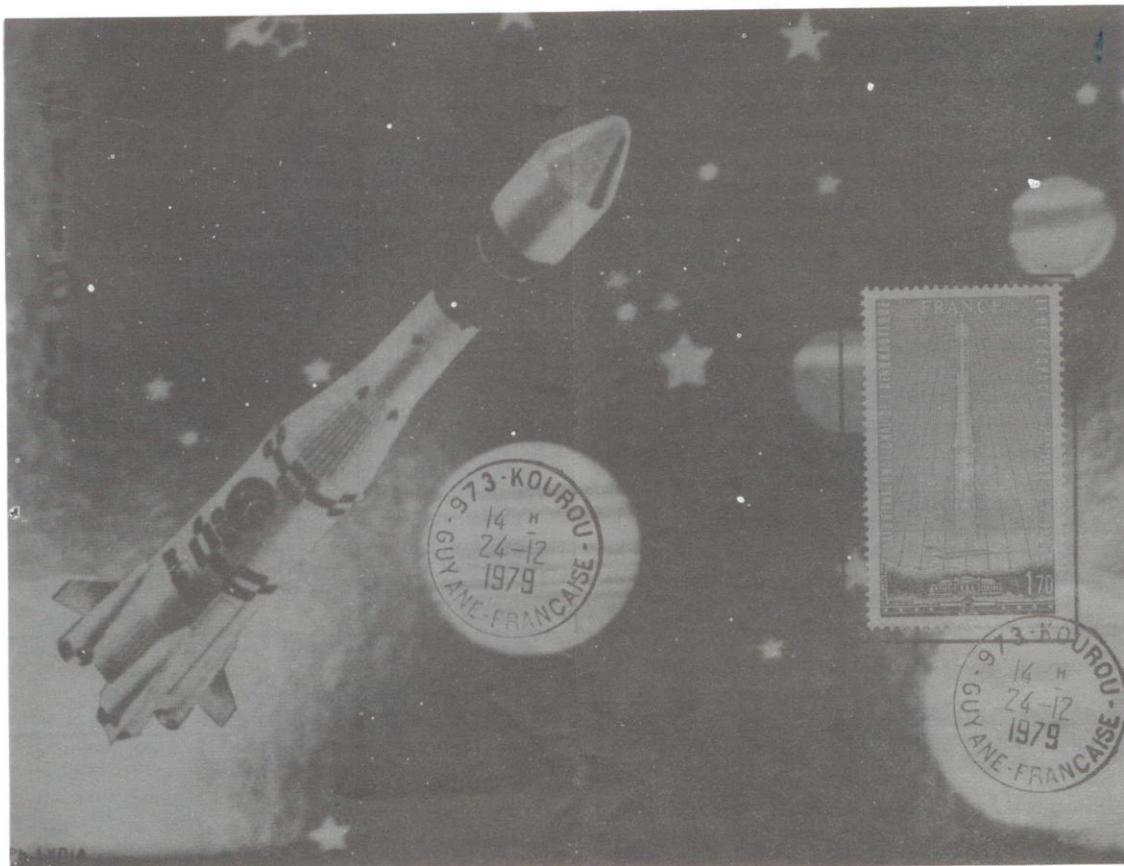
Guy PARNOT. Promo 54/58. Dessinateur à l'Aérospatiale fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

M. Guy Parnot, entouré de MM. Gérard Chauvallon, Pol Ross et Jean Escursal (Photo Roche).



Roger SALICHON. Intendant.

- Chevalier de l'Ordre national du Mérite.
- Chevalier des Palmes académiques.
- Médaille d'Argent d'Education physique et sportive.



Le CENTRE SPATIAL GUYANAIS effectue le tir du L01 premier lanceur **ariane** capable de placer sur orbite geostationnaire un satellite de 970 kg.

Réalisé par le CENTRE NATIONAL d'ETUDES SPATIALES pour l'AGENCE SPATIALE EUROPEENNE l'ESA.

Ce jour à KOUROU 24 DEC. 1979

Chef de Mission Directeur du C.S.G. Directeur des Opérations Chef de Projet

Hubert Palmieri
S.E.P.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

DOCUMENT PHILATELIQUE Tirage limité 1000 exemplaires

N° 0337

Club Philatélique de KOUROU (Guyane Française)



Jean-Pierre LIVI, promo 52/56, chef du Département Projet de la fusée Ariane, dont le lancement réussi de décembre dernier a tenu la Une des journaux.

Lettre de Jean-Pierre LIVI

Recevez ce souvenir d'ARIANE, qui est aussi un témoignage de la présence de Cap-Matifou à l'éclosion d'ARIANE.

Notre association me fait beaucoup trop d'honneur, toute fausse modestie mise à part, car malgré mes responsabilités à la SEP (Société Européenne de Propulsion), je n'ai été qu'un élément d'une équipe car dans une telle aventure qui intègre des pays, l'individu seul ne représente rien.

Pour ce qui concerne les anciens de Cap-Matifou, il y a ceux que je connais et qui ont participé de très près à ARIANE à différents niveaux : BAILLY, DI MARTINO, BAS, PLUNIAN, NEKROUF, et peut-être d'autres encore que je ne connais pas.

A vos félicitations, il faut y associer tous ceux qui nous ont si bien formés.

J.-P. LIVI

Un grand bravo !

Notons au passage la remarque amusante de M. MALATERRE : « A quand un prix Nobel ? ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MÉJANES

Pentecôte 1980

Les nombreuses réservations qui nous sont parvenues tendent à prouver que Méjanès sera un succès.

Nous demanderons à l'ancien de l'ENPA, Guy LARIVIÈRE de TF 1, de pousser les nuages et placer un beau soleil sur la Camargue pour le 25 mai.

Il est prévu le matin, une ferrade pendant que le bureau statuera.

Un apéritif sera offert par Monsieur Paul Ricard.

Après le repas, vous assisterez à une fête taurine dans les arènes ou vous danserez, selon votre goût.

En plus, si vous le désirez, vous aurez le choix entre :

— le petit train qui vous mènera dans l'immense domaine de Méjanès ;

— les promenades sur des chevaux camarguais ;

— la visite du musée de Camargue.

Si quelques-uns se sentent des âmes de toréadors, ils devront se munir de "jeans", car il est prévu de lâcher une vachette spécialement pour nous.

L'Amicale offre déjà une belle prime à celui qui attrapera la queue de l'animal.

Si vous venez par le train ou par l'avion, faites-nous savoir le lieu et l'heure de votre arrivée. Nous ferons notre possible pour vous récupérer. Il est prévu qu'un petit car se déplace spécialement de Méjanès pour ceux qui arrivent par les gares ou sur les aérodromes à condition toutefois d'être plus de 10 personnes groupées. Sinon, seul le taxi pourra vous y conduire.

Dès aujourd'hui, n'attendez plus. Envoyez-nous la réservation de vos repas. **Le 15 mai, les inscriptions seront closes**, car nous devons donner le chiffre exact des participants 10 jours à l'avance.

Envoyez vos chèques à TALTAVULL Marc, garage Nicolas, 83150 Bandol, mais à l'ordre de l'Amicale de l'ENPA.

Bendez-vous à 10 heures



FENDEZ-VOUS LA PIPE !!!

avec ROBEIN René



Un Belge et un Américain discutent :
— Savez-vous que nous avons envoyé des hommes sur la lune ?
— Oui ! dit le Belge, et nous comptons faire mieux en visant le soleil.
— Le soleil est une boule de feu. Aucun homme ne peut s'y poser.
— Oui ! dit le Belge, nous savons tout cela et nous avons tout prévu... nous nous poserons de nuit.

avec HALIMI

Les Auvergnats, vous le savez, prononcent le C : CHE.

Deux compères se rencontrent :
— Bonjour, cha va ?
— Cha va, merci et toi, cha va ?
— Cha va, je vais te poser une devinette : quelle différenche y a-t-il entre une poule et un chapon ?
— Je ne chais pas, je donne ma langue au chat.
— Ché très fachile : la poule cha pond et le chapon cha pond pas.

*Un condamné à mort sur l'échafaud.
Si la guillotine ne lui tranche pas du premier coup la tête, le condamné est gracié parce que "Incoupable".*



avec TALTAVULL

Vous qui avez des enfants à marier, combien de personnes comptez-vous inviter à votre repas de noces ? C'est aujourd'hui hors de prix. Un conseil : envoyez une invitation à toutes vos connaissances sans en oublier une seule, et faites comme cet industriel très avare qui marie sa fille.

Un invité qui s'était rationné depuis une semaine pour profiter pleinement du repas pantagruélique qui était annoncé, se présente devant l'immeuble savamment décoré où devaient avoir lieu les festivités.

A l'entrée, 2 portes : "Entrée hommes", "Entrée femmes".

Il pénètre par "Entrée hommes" et se trouve dans une salle avec fleurs, musique douce et encore 2 portes : "Invités par la mariée".

"Invités par le marié".

« Quelle organisation ! », pense-t-il.

Invité par le marié, il entre par la porte correspondante et toujours cette musique, toujours ces fleurs et toujours ces 2 portes : "Ceux qui ont des cadeaux", "Ceux qui n'ont pas de cadeaux".

Affamé, les mains vides, il prend la porte correspondant à son cas et se retrouve... dans la rue...

avec TUR Léo

Quelle différence y a-t-il entre un bouchon, Marseille et le Diable.

Réponse : Un bouchon bouche la bouteille. Marseille, Bouches-du-Rhône. Et Satan bouche un coin.



2 TOUT 1 PEU

● OFFRES D'EMPLOI

Par AKRICH, nous apprenons que la Sté MATRA située à 20 km de Toulon, recherche :

- ajusteurs Cellule Aéronautique.
- soudeur agréé.

Pour tout renseignement, s'adresser à S.A. MATRA, 83870 SIGNES.

● DEMANDE D'EMPLOI

Le Lieutenant-Colonel BIGAN, qui prend sa retraite, cherche un emploi d'administratif. Ecrire : 2, Clos des Perdrix, 32000 MANDUEL.

● HALIMI William, psychologue du Travail, 87, avenue Président-Wilson, Résidence Europe B, 34500 BEZIERS, est prêt à fournir tous renseignements en vue d'une formation professionnelle des adultes. Promotion - Reconversion et reclassement.

Lui faire parvenir un curriculum vitae détaillé et après informations, il vous mettra en relation avec des collègues du département le plus proche.

● HALIMI recherche PEREZ André.

● Notre ami GAROT Pierre vient d'écrire un livre intitulé "Mesures et Essais sur machines électriques" à l'usage des lycées techniques et professionnels et des auditeurs des cours de promotion sociale. Edition Desforges, Grands Augustins, prix : 50 F.

● Nous recherchons la nouvelle adresse de GIACOMETTO Ch., promo 53.

● COTISATION

Les adhérents qui n'ont pas encore payé leur cotisation doivent adresser leur chèque à M. Roger CRISIAS - "Villa Chéragas" 520, rue Curet Bas - 83140 SIX-FOURS. Intituler les chèques au nom de "Amicale ENPA".

MODIFICATIONS SUR ANNUAIRE